



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 mars 2011 à 19h00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

**Étaient présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

**Était absent :**

Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
-----------------------------	---------

**Était aussi présente :**

France Carpentier, Directrice générale adjointe.

**Ouverture de la séance**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 10 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

**0. Ouverture de la séance et rapport du maire**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Prière
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011
- 0.5 Rapport d'activités du Maire du mois de février 2011

**1. Administration générale**

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour février 2011
- 1.2 Acceptation des déboursés de février 2011
- 1.3 MRC VG : Avis d'adoption du règlement 2010-219
- 1.4 Désaffectation d'excédent 21 167 \$
- 1.5 Achat de drapeaux de la municipalité
- 1.6 Revenu Québec : ClicSÉCUR autorisation
- 1.7 Bell : proposition de système téléphonique



## **2. Sécurité publique**

- 2.1 Rencontre des Directeurs des services incendie
- 2.2 Premiers répondants : frais de déplacement
- 2.3 Projet de construction de la caserne
- 2.4 Brigade des pompiers de Blue Sea : Tournoi de pêche
- 2.5 Schéma de couverture de risque en sécurité incendie : Actions à réaliser
- 2.6 Vêtements pour pompiers (bunker(2) – casques(5))

## **3. Transport**

- 3.1 CIMA : Travaux routier : changement du ponceau entre le Lac Grant et le Lac Blue Sea, fermeture de la voie
- 3.2 Déneigement de l'intersection du chemin Clément et de la rue du Pont
- 3.3 Rue du pont : mandat à un arpenteur géomètre pour faire un plan de cadastre officiel avec piquetage
- 3.4 Traitement de surface 2011 : soumission conjointe

## **4. Hygiène du milieu / Environnement**

- 4.1 Politique de gestion des matières résiduelles : compostage
- 4.2 Test de détection du radon

## **5. Santé et Bien-être**

- 5.1 Établissement des adultes : demande de contribution financière : bourses de finissants
- 5.2 École secondaire Sacré-Cœur de Gracefield : Demande de contribution financière : Album des finissants
- 5.3 École secondaire Sacré-Cœur de Gracefield : Demande de contribution financière : bourse de finissants
- 5.4 Demande du curé Mario Thibault : Demande de contribution financière pour l'organisme C.I.M.A. 100\$
- 5.5 Demande du curé Mario Thibault : Utilisation de la salle pour le 26 et 27 mars

## **6. Aménagement, Urbanisme et Développement**

- 6.1 Demande de permis : documents requis
- 6.2 Prix pour les épinglettes
- 6.3 Projet d'aménagement du terrain de la Fabrique :  
Convention d'entente entre la municipalité et la Fabrique
- 6.4 Association du bassin versant du Lac Blue Sea : piste cyclable
- 6.5 Comité de développement - Proposition

## **7. Loisirs et culture**

- 7.1 MRC : Parc régional
- 7.2 Action Plein Air Haute-Gatineau : lettre de remerciement
- 7.3 Centre municipal : peinture de la salle (soumission)
- 7.4 MRC : Formation d'un comité de Loisir et nomination d'un représentant
- 7.5 Les Ours Blancs : communiqué
- 7.6 Marche pour la Vie



**8. Varia**

8.1

**9. Période de questions**

9.1

**10. Levée de l'assemblée**

10.1

**2011-03-058**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 7 mars 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale adjointe et Secrétaire-trésorière adjointe, France Carpentier.

**ADOPTÉE**

**2011-03-059**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 FÉVRIER 2011**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 mars 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de février 2011.

---

**2011-03-060**

**ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN FÉVRIER 2011 ET DES REMISES À PAYER**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 5 à 8 de Février 2011 et qui totalisent un montant de 18 773.99 \$ soient acceptés;



QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 8 880.49\$ pour les salaires versés en Février 2011 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 645.14 \$ pour le mois de Février 2011 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 518.16\$ pour le mois de Février 2011 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**2011-03-061**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS DE FÉVRIER 2011**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés de Février 2011 qui totalisent un montant de 175 817.45 \$ sur le journal des déboursés nos 57 à 66 soient acceptés.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Dépôt d'un avis public de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau concernant l'adoption du Règlement no 2010-19, décrétant la répartition forfaitaire de certaines dépenses de rémunération des membres du Conseil

---

**2011-03-062**

**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009**

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier 2009 déposé par la firme de vérifications Piché Éthier Lacroix démontrait un excédent de fonctionnement affecté de 21 167\$, soit :

Préservation du Lac Blue Sea	743\$
Mont Morissette	6 575\$
Patinoire	13 849\$

CONSIDÉRANT QUE cet excédent de fonctionnement affecté a été prévu dans les dépenses de fonctionnement aux prévisions budgétaires 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette situation doit être régularisée;



EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil désaffecte l'excédent de fonctionnement affecté à l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009 tel que décrit ci-haut.

**ADOPTÉE**

**2011-03-063**

**FLAGS UNLIMITED – DRAPEAUX DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil souhaite faire faire des drapeaux avec le logo municipal;

CONSIDÉRANT QUE Flags Unlimited nous a fait parvenir une soumission, pour des drapeaux de 36" x 72" au coût de 111.24\$ pour une quantité de 6 plus les taxes applicables et les frais de livraison;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de 6 drapeaux de Flags Unlimited au montant de 111.24\$ chacun plus les taxes applicables et les frais de livraison.

**ADOPTÉE**

**2011-03-064**

**REVENU QUÉBEC : CLICSÉQR inscription et procuration**

CONSIDÉRANT QUE clicSÉQR est un service d'authentification du gouvernement du Québec offert aux entreprises et qui permet d'obtenir des services gouvernementaux en ligne;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil souhaite utiliser clicSÉQR et les services offerts par les ministères et organismes participant à clicSÉQR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

Que la municipalité de Blue Sea souhaite s'inscrire à clicSÉQR (LEW-1);

Que ce Conseil nomme le maire Laurent Fortin pour signer la procuration afin d'autoriser la Directrice générale Josée Parsons et la directrice générale adjointe France Carpentier comme représentantes autorisées et responsables des services électroniques à clicSÉQR (LEW-2).

**ADOPTÉE**



**2011-03-065**

**BELL – SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE DU CENTRE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT le système téléphonique du centre municipal est âgé de plus de vingt ans;

CONSIDÉRANT QUE le système téléphonique actuel n'est plus garantie en regard aux pièces et à la main d'œuvre dans le cas d'un bris quelconque;

CONSIDÉRANT QUE Bell a fait une proposition au montant de 7 189.74\$ pour changer tout le système téléphonique, comprenant le matériel, la main d'œuvre, la maintenance (3 ans) , la formation, la programmation et le montage;

CONSIDÉRANT QUE Bell offre un type de paiements par versements, soit en 36, 48 ou 60 versements sous forme de crédit-bail avec GE Capital;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hervé Courchesne et résolu unanimement :

Que ce Conseil autorise l'acquisition d'un nouveau système téléphonique offert par Bell au montant de 7 189.74 \$ tel que décrit dans leur proposition Code de solution 251249;

Que le mode de paiement se fasse en 36 versements mensuels de 238.79 \$ plus taxes applicables sous forme de crédit-bail avec GE Capital;

Qu'au terme de 36 paiements, ce Conseil souhaite devenir propriétaire du système et ce, pour un montant maximal de 10% du coût total;

Que la Directrice générale, secrétaire-trésorière, Josée Parsons, soit autorisée à agir pour et au nom de la municipalité de Blue Sea dans ce dossier.

**ADOPTÉE**

**2011-03-066**

**RENCONTRE DES DIRECTEURS DES SERVICES INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE des rencontres régionales mensuelles sont prévues pour les directeurs des services incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE ce Conseil nomme le directeur par intérim et le directeur adjoint par intérim à participer à ces rencontres et qu'ils soient rémunérés à raison de 30\$/participant pour chaque rencontre.

**ADOPTÉE**

**2011-03-067**

**PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CASERNE**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que le mandat pour la préparation des esquisses pour le projet de construction de la caserne au 21, chemin de Blue Sea nord, soit donné à madame AnniePier Rochon technologue en architecture, travail évalué à environ 2 000\$.

**ADOPTÉE**

**2011-03-068**

**PREMIERS RÉPONDANTS : FRAIS DE DÉPLACEMENTS**

CONSIDÉRANT QUE lors d'appels d'urgence au sein du service des premiers répondants, les deux(2) personnes en service doivent se déplacer sur tout le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le remboursement des frais de déplacements des deux(2) personnes en service seulement qui se sont déplacées lors d'appel d'urgence et ce, au montant de 25\$/sortie;

Que cette résolution soit rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**ADOPTÉE**

**2011-03-069**

**BRIGADE DES POMPIERS DE BLUE SEA :  
TOURNOI DE PÊCHE**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce conseil contribue financièrement un montant de 200\$ à la Brigade des pompiers pour défrayer les coûts du souper pour leur 4<sup>e</sup> Tournoi de pêche annuel qui se tiendra le 12 mars 2011.

**ADOPTÉE**



---

NOTE : Schéma de couverture de risque en Sécurité Incendie:

Dépôt des Actions à entreprendre par les municipalités concernant le plan de mise en œuvre dans la première année

---

**2011-03-070**  
**VÊTEMENTS POUR POMPIERS**

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise l'achat de vêtements pour le service incendie, soit :

- Deux (2) bunkers pour un montant de 2558 \$ plus taxes
- Cinq (5) casques
- Une (1) paire de bottes 129.90 \$ plus taxes

**ADOPTÉE**

**2011-03-071**  
**CIMA : TRAVAUX ROUTIERS : CHANGEMENT DU PONCEAU ENTRE LE LAC GRANT ET LE LAC BLUE SEA, FERMETURE DE LA VOIE**

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a mandaté la firme CIMA + afin de réaliser la conception des travaux de réfection du ponceau qui relie le lac Grant au lac Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ces travaux de reconstruction est prévue entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mai 2011;

CONSIDÉRANT QUE si les travaux doivent être reportés (en raison des délais de fabrication et de livraison du ponceau préfabriqué), ceux-ci seront effectués après le 15 juillet 2011 (en raison de la restriction des travaux pour la période de reproduction de poisson);

CONSIDÉRANT QU'actuellement, la plateforme de la route ne permet pas la mise en place d'un chemin de déviation qui permettrait de faire dévier la circulation sur une voie pendant que les travaux d'excavation se feront dans l'autre voie;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la fermeture de la route reliant Blue Sea à Messines;





CONSIDÉRANT QUE la durée prévue de fermeture de la route est de cinq (5) jours;

CONSIDÉRANT QUE les usagers seront informés au moyen de signalisation et ce, dans un délai raisonnable lorsque la période sera connue officiellement;

Il est donc proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil de la municipalité de Blue Sea autorise la fermeture du chemin reliant Blue Sea à Messines et ce, à partir du chemin Piché pour une durée ne dépassant pas cinq (5) jours.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Déneigement de l'intersection, du chemin de la rue du Pont et du chemin Clément

Compte tenu qu'il y aura arpentage pour les travaux de réfection de la rue du Pont, cette partie de terrain fait partie des travaux d'arpentage, donc le titre de propriété sera connu.

---

**2011-03-072**

**RUE DU PONT : MANDAT À UN ARPENTEUR GÉOMÈTRE POUR FAIRE UN PLAN DE CADASTRE OFFICIEL AVEC PIQUETAGE**

CONSIDÉRANT QUE dans le dossier du projet de réfection de la rue du Pont et suite à la rencontre avec l'ingénieur de Genivar le 17 février 2011 il a été établi que la municipalité devait faire arpenter la partie de la rue du Pont visée par les travaux;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à deux firmes d'arpenteurs géomètres;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une réponse de la firme Auclair & Leblanc, mentionnant que compte tenu de leurs engagements et des délais serrés, il leur serait difficile d'effectuer les travaux d'arpentage décrits dans la demande;

CONSIDÉRANT QUE la firme Bussières Bérubé Genest Schnob a soumis une estimation n° E0736 s'élevant à 14 775\$ plus les taxes applicables. La firme



estime pouvoir compléter le piquetage et la documentation cadastrale pour la mi-mai, cependant le dépôt officiel suivra après la mi-mai;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil mandate la firme Bussières Bérubé Genest Schnob pour les travaux d'arpentage tel que décrit sur l'estimation E 0736 sur une partie de la rue du Pont pour un montant total de 14 775\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**2011-03-073**

**TRAITEMENT DE SURFACE 2011 : SOUMISSION CONJOINTE**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite aller en appel d'offres pour du traitement de surface double pour 2011;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite minimiser les coûts de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE pour se réaliser, des demandes ont été acheminées à d'autres municipalités environnantes afin de connaître leur intérêt dans un éventuel appel d'offres conjoint;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Déléage, a, par voie de résolution, accepter de s'unir dans cette perspective;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines, a, verbalement, manifesté son intérêt;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Bouchette, devait, lors de leur séance ordinaire de mars 2011, mettre ce sujet à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil aille de l'avant dans leur démarche d'une demande d'appel d'offres conjointe avec les municipalités intéressées.

**ADOPTÉE**



---

NOTE : Politique de gestion des matières résiduelles : Compostage  
Reporté à une séance ultérieure

---

NOTE : Test de détection du Radon  
Reporté à une séance ultérieure

---

**2011-03-074**

**ÉTABLISSEMENT DES ADULTES : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE : BOURSES DE FINISSANTS**

CONSIDÉRANT QUE l'établissement des adultes de la C.S.H.B.O. sollicite la municipalité pour participer financièrement à l'attribution de bourses qui seront remises aux finissants du secondaire 2011;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil souhaite encourager les jeunes à retourner aux études;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte de participer financièrement à l'attribution de bourses pour l'Établissement des adultes de la C.S.H.B.O. pour les finissants du secondaire au montant de 100\$ pour les personnes résidant dans la municipalité de Blue Sea et ce, à la condition suivante :

- Que la période à partir de la date où la personne a décroché et celle où elle est retournée aux études, ne dépasse pas 2 ans.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : École Secondaire Sacré Cœur de Gracefield :

Demande de contribution financière :  
Album de finissants 2011 – Demande Refusé

---



**2011-03-075**

**ÉCOLE SECONDAIRE SACRÉ-CŒUR DE GRACEFIELD : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE : BOURSE DES FINISSANTS**

CONSIDÉRANT QUE l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau sollicite financièrement la municipalité pour remettre une bourse d'étude afin d'encourager les élèves à poursuivre leurs études à un niveau supérieur ou alors pour les aider à démarrer leur vie d'adulte;

CONSIDÉRANT QUE cette remise de bourses se fera lors du bal des finissants qui se déroulera le mardi 28 juin 2011 à la salle municipale de Gracefield;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte de remettre une bourse de 100\$ à chaque finissant du cinquième secondaire qui réside dans la municipalité de Blue Sea;

QUE le maire ou le cas échéant, un membre du Conseil municipal, soit autorisé à présenter cette bourse.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Demande du Curé Mario Thibault :

Demande de contribution financière pour l'Organisme C.I.M.A. (Centre d'Intégration pour mineurs en situation d'abandon) qui vient en aide aux jeunes de la rue au Pérou. Les membres du Conseil municipal participeront financièrement et personnellement au parrainage d'un enfant.

---

**2011-03-076**

**DEMANDE DU CURÉ MARIO THIBAUT : UTILISATION DE LA SALLE POUR LES 26 ET 27 MARS 2011**

CONSIDÉRANT QUE le curé, M. Mario Thibault, aura une rencontre missionnaire avec les jeunes de notre secteur et des jeunes du Secteur de Rivière-Rouge, dont 15 jeunes et 8 adultes les 26 et 27 mars 2011;

CONSIDÉRANT QUE par le fait même, ces jeunes animeront la messe du 27 mars à Blue Sea à 11h et que les jeunes adolescents de notre secteur feront leur première communion à Blue Sea;



CONSIDÉRANT QUE le curé, M. Mario Thibault, demande à la municipalité la possibilité de réserver la salle municipale à cet effet pour les 26 et 27 mars 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le curé, M. Mario Thibault à utiliser la salle municipale sans frais pour l'activité des 26 et 27 mars 2011.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Demande de permis : Documents requis  
Reporté à une séance ultérieure

---

**2011-03-077  
PRIX POUR ÉPINGLETTES**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu que les épinglettes avec logo de la municipalité se vendent au prix de 3\$ l'unité.

**ADOPTÉE**

**2011-03-078  
PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA FABRIQUE**

CONSIDÉRANT QUE pour donner suite à l'adoption de la résolution 2010-12-374;

CONSIDÉRANT QU'une convention d'entente a été déposée et que les membres du conseil en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme le maire Laurent Fortin et le conseiller responsable du dossier Pierre Normandin pour signer l'entente pour et au nom de la municipalité de Blue Sea;

QUE ce Conseil approuve l'entente comme suit :



Aménagement du terrain de la Fabrique, partie du lot 9-14 et lot 9-13, Rang 6, Canton de Bouchette. Terrain situé face à l'église de Blue Sea.

Cette entente entre la Fabrique et la municipalité de Blue Sea, laisse à cette dernière pleine jouissance sur l'aménagement de l'immeuble concerné, pour l'aménagement démontré au plan. Cet immeuble est sis sur une partie du lot 9-14, rang 6, Canton de Bouchette (superficie de 724.62 mètres carrés) et sur le lot 9-13, rang 6, Canton de Bouchette (superficie de 777.57 mètres carrés) la superficie totale est de 1 502.19 mètres carrés.

Acceptation à l'unanimité que cette entente rendra la municipalité entièrement responsable de son entretien général, et que la municipalité puisse jouir de cet aménagement pour une durée de dix ans, à partir de la date de la signature et ce pour un montant de 1.00\$ par année.

Il est entendu que si la Fabrique de Blue Sea venait à vendre l'église et ses terrains adjacents, la municipalité garderait cette partie du terrain, ci-haut mentionné (pour 10 ans) et serait les premiers à faire une offre pour l'acquisition de l'église, du presbytère et du terrain face au lac Blue Sea.

Cette entente a été signée par MM Mario Thibault et Marc Lacroix pour la Fabrique de Blue Sea.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Association du Bassin Versant du Lac Blue Sea :  
Piste Cyclable

L'association du bassin versant du lac Blue Sea souhaite faire part à la municipalité de leur désaccord face à la résolution de la ville de Gracefield qui demande l'appui des municipalités locales afin d'introduire les véhicules hors route sur le parc linéaire. La municipalité a refusé d'appuyer la ville de Gracefield, voir note au procès verbal de février 2011.

---

NOTE : Comité de développement – proposition  
Reporté à une séance ultérieure

---



NOTE : MRC : Parcs régionaux

La question des parcs régionaux sera traitée lors d'un comité plénier de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau en mars 2011.

---

NOTE : Action Plein Haute-Gatineau:

Dépôt d'une lettre de remerciement et de félicitations pour la qualité des installations au mont Morissette, suite à la tenue de leur AGA jumelée avec une activité de plein air le 22 janvier 2011.

---

NOTE : Centre municipal : peinture

Reporté à une séance ultérieure

---

**2011-03-079**

**MRC : FORMATION D'UN COMITÉ DE LOISIR ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau souhaite créer un comité de loisir régional;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice en loisirs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, Mme Jennifer Nolan, invite les municipalités à nommer un représentant pour chaque municipalité qui siègera au sein de ce comité et ce, à raison de cinq(5) fois maximum par année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil mandate le conseiller responsable des loisirs, M. Éric Lacaille, à siéger au sein du comité de loisirs de la Vallée-de-la-Gatineau.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Les Ours Blancs

Dépôt d'un communiqué sur le Club motoneige Les Ours Blancs, un partenaire significatif pour l'économie dans la Vallée-de-la-Gatineau

---



**2011-03-080**  
**MARCHE POUR LA VIE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité formera une équipe de 10 personnes pour participer à la Marche pour la Vie le 11 juin 2011;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 7 février 2011, le conseiller M. Fernand Gagnon, a été nommé responsable de la formation de l'équipe (résolution no 2011-02-047);

CONSIDÉRANT QUE chaque participant doit amasser, à titre de commandites, un montant de 100\$;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'inscription pour les participants sont de 10\$ chacun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

Que ce Conseil contribue financièrement pour l'équipe municipale, soit un montant de 200\$.

**ADOPTÉE**

Période de questions de 19h50 à 20h05.

**2011-03-081**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 7 mars 2011 soit close à 20h08.

**ADOPTÉE**

*Laurent Fortin*  
Maire

*France Carpentier*  
Directrice générale adjointe  
Secrétaire-trésorière adjointe